



### Adaptez votre mode de vie

Attention à certains aliments ou boissons qui peuvent modifier l'action de votre médicament.  
Votre aptitude à conduire un véhicule ou à utiliser une machine, à allaiter ou encore à faire du sport de compétition peut être modifiée par le médicament.  
Certains traitements peuvent nécessiter des précautions, telles que de suivre une méthode contraceptive.



### Respectez les modalités de prise du médicament

**La posologie** : c'est la quantité précise du médicament qu'il faut prendre et à quel rythme. Vous ne devez pas la modifier sans en parler à votre médecin ou votre pharmacien.  
**La durée du traitement** : dans certains cas, il ne faut jamais l'interrompre.  
Certains médicaments nécessitent des **conditions d'administration particulières** : horaires précis, prise pendant ou à distance des repas...  
**Le dispositif d'administration** de votre médicament (cuillère-mesure, pipette, seringue graduée...) ne doit pas être utilisé avec d'autres médicaments.



### Adoptez la bonne attitude si vous constatez un effet indésirable

Si vous constatez une réaction nocive (que le médicament ait été utilisé à la posologie normale ou dans des conditions non recommandées), contactez votre médecin ou pharmacien, il vous donnera la conduite à tenir.



### Redoublez d'attention si vous prenez un médicament sans ordonnance

Que ce médicament vous ait déjà été prescrit ou que vous l'ayez acheté en pharmacie de votre propre initiative, vous devez lire toutes les rubriques de la notice.  
En cas d'inefficacité, d'apparition d'un effet indésirable ou simplement d'un doute, il faut demander l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien.

**afssaps** Informations issues de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé.

### Gestion de ma pharmacie familiale

Les médicaments ne sont pas des produits anodins, qu'ils soient délivrés sous prescription médicale ou en vente libre.  
Dans tous les cas, ils doivent être rangés dans un endroit inaccessible aux enfants, idéalement dans une armoire à pharmacie, fermée à clé, en hauteur, dans la chambre parentale.



Vous veillerez à séparer les médicaments réservés aux adultes de ceux pour les enfants et/ou des médicaments à usage vétérinaire.

Et enfin, tout comme vous vérifiez régulièrement les dates de péremption des yaourts, vous éliminerez les médicaments à l'aspect différent, périmés... Les boîtes, notices sont jetés dans votre poubelle « emballage » et les médicaments déposés chez votre pharmacien et surtout pas jetés dans votre poubelle domestique ou dans les toilettes !



Semaine de sécurité des patients

Du 24 au 28 novembre 2014



Validité : 30 Octobre 2014 au 31 décembre 2015

## Informations utiles sur les boîtes de médicaments

### RECTO

Contre-indications    Mise en garde  
Tenir hors de portée des enfants    Indication thérapeutique



### VERSO

**Précautions particulières de conservation :**  
(mention ou pictogramme)  
- Conserver entre +2 et +8°C au réfrigérateur  
- Tenir à l'abri de la lumière

Mode ou voie d'administration

Hologramme de sécurité



**Cadre rouge ou vert**  
**ROUGE - Liste 1**  
(Médicaments uniquement sur ordonnance. Substances vénéneuses)

**VERT - Liste 2**  
(Médicaments uniquement sur ordonnance)

**Code barre**  
13 chiffres

**Pictogramme (éventuel)**

Niveau 1 : soyez prudent  
Niveau 2 : soyez très prudent  
Niveau 3 : attention, danger, ne pas conduire



Tenir à l'abri de la chaleur.



Tenir à l'abri des flammes.



Conserver à température comprise entre +2°C et +8°C.



Tenir à l'abri de l'humidité.



Tenir à l'abri de la lumière.



Ne pas exposer les zones traitées au soleil (même voilées), ni aux UVA.



Médicaments à risque de baisse de vigilance :

Niveau 1 = Soyez prudent

Niveau 2 = Soyez très prudent

Niveau 3 = Attention danger ! Ne pas conduire !

## 7 règles d'or



### Respectez les indications

Un médicament est destiné à guérir, soulager ou prévenir une (ou plusieurs) maladie(s) bien précise(s). En dehors de ce cas, la prise du médicament peut être dangereuse et augmente le risque de voir apparaître des effets indésirables. Ne **jamais** donner un médicament qui vous a été prescrit à quelqu'un d'autre, même en cas de



### Attention aux contre-indications

Ce sont les cas où vous ne devez **jamais** prendre certains médicaments, par exemple si vous y êtes allergique ou si vous êtes enceinte.



### Soyez attentif aux situations modifiant les conditions d'emploi

Coexistence d'une autre maladie, mauvais fonctionnement d'un organe, âge...  
Prise d'un ou plusieurs autres médicaments.  
Présence de certains excipients (substances différentes de la substance active du médicament, comme par exemple le lactose, qui présentent des risques au cours de certaines maladies ou chez les sujets allergiques).